

Francis Chabaud et Yann Hillaireau, élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Francis Chabaud (U2P) et Yann Hillaireau (CFDT) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Nouvelle-Aquitaine. Ils succèdent à Gaëtan Griffon (CGT) et Jean-Michel Gautheron (CPME), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Francis Chabaud (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine

De formation universitaire DEUG de sciences économiques et DUT techniques de communication, Francis Chabaud a débuté sa carrière dans le secteur des assurances. Après un passage dans le domaine viticole et conseil aux entreprises, il reprend une agence d'assurance et exerce en tant qu'agent général et courtier à Bordeaux. C'est ainsi qu'il termine sa carrière à l'âge 65 ans. Président départemental des agents généraux d'assurances, en lien avec les syndicats professionnels, Francis Chabaud est sollicité pour un poste de conseiller prud'homal. Ce qu'il accepte. Il est aujourd'hui, à 70 ans, conseiller prud'homal à Bordeaux, et conseiller au CPSTI (Conseil de

la protection sociale des travailleurs indépendants). Il a également exercé en tant que conseiller Pôle emploi, ce qui lui a permis de découvrir le système de gestion paritaire. Paritarisme retrouvé à l'Opco EP !

Yann Hillaireau (CFDT), Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine

Après 17 ans au sein de la marine nationale et la reprise en cours du soir d'un cursus universitaire de Juriste, Yann Hillaireau intègre en 1997 un cabinet RH. Entré en 2002 à l'APEC, il occupe plusieurs fonctions d'accompagnement professionnel de cadres, de jeunes diplômés et d'entreprises sur leurs problématiques RH et recrutement. En parallèle, Il s'engage syndicalement auprès de ses collègues pour un premier mandat de délégué du personnel, puis il est désigné par la CFDT pour représenter la Confédération au sein de différents Conseils d'administration dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi (Mandat Agefos PME, URI Nouvelle-Aquitaine, CRGE, Bureau du CREFOP puis élu Président de Transition Pro Nouvelle-Aquitaine en mars 2022). Mandaté pour la CFDT au sein de la CPR d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine depuis sa création, Yann Hillaireau a été élu, à l'unanimité en mai 2023, Vice-Président auprès de l'U2



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Je suis arrivé dans le milieu de la formation professionnelle que je ne connaissais pas de l'intérieur, j'étais dans une phase d'apprentissage et d'écoute pendant plus d'un an. Je suis un homme de dialogue et de consensus. Ma conception est simple pour ce mandat, j'envisage de continuer ce qui a été fait par le passé, notamment par la précédente équipe que j'ai pu côtoyer et apprécier. Le Vice-Président élu est un éminent connaisseur des arcanes de la formation et averti de tous les changements. La notion d'équipe me paraît essentielle. Ce n'est pas un Président et un Vice-Président, c'est une équipe que nous formons. Prenons exemple sur le rugby et la démonstration d'un esprit d'équipe par la victoire du stade Rochelais. Faisons de même dans un souffle de solidarité ! ». **Francis Chabaud (U2P), Président de la Commission Paritaire régionale d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine.**

« Spécialiste des domaines emploi et formation et investi, que ce soit au sein de structures telles que l'Opco EP ou en Interprofessionnel, je souhaite mettre au service de mon mandat à la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP, toute mon énergie et les réseaux que j'ai pu construire dans le champ de l'emploi et de la formation. Et si je fatigue, j'irai « marin un jour, marin toujours » sur l'eau, me ressourcer aux vents marins ». **Yann Hillaireau (CFDT), Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine.**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com